DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20210305-lmc100000021773-DE

G/ 1 1 1 7 20

Séance du vendredi 5 mars 2021

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 10/03/2021 Réception Préfet : 10/03/2021 Publication RAAD : 10/03/2021

DÉLIBÉRATION N° CD-2021/03/05-1/09

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture

Rapporteur : JAUNAUX Yves

OBJET : Approbation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Seineet-Marne - Mise à jour de mars 2021.

Le Département de Seine-et-Marne a constitué un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), tel que prévu par l'article L. 361-1 du Code de l'environnement. Le 29 novembre 2013, le PDIPR a été approuvé intégralement sur le Département.

Il est proposé de mettre à jour le PDIPR de Seine-et-Marne en tenant compte des chemins ayant fait l'objet de nouvelles délibérations par les Communes de : Bannost-Villegagnon, Beauchery-Saint-Martin, Gesvres-le-Chapitre, Grandpuits-Bailly-Carrois, Ormesson et Saint-Siméon.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le code de l'Environnement et, notamment, son article L. 361-1,

VU la circulaire interministérielle en date du 30 août 1988, relative aux modalités de mise en œuvre du PDIPR,

VU la délibération du Conseil général n° 9/7 en date du 26 juin 1991, relative à l'établissement du PDIPR,

VU la délibération du Conseil général n°1/6 en date du 29 novembre 2013, approuvant le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 en date du 17 mai 2019, relative à l'adaptation du dispositif d'aides aux Collectivités pour l'aménagement des itinéraires inscrits au PDIPR, n° 1/01 voté le 16 avril 2010

VU la délibération communale de Bannost-Villegagnon du 26 novembre 2020 relative à l'inscription des itinéraires et chemins au PDIPR,

VU la délibération communale de Beauchery-Saint-Martin du 9 juillet 2020, relative à l'inscription des itinéraires et chemins au PDIPR,

VU la délibération communale de Gesvres-le-Chapitre du 6 septembre 2019, relative à l'inscription des itinéraires et chemins au PDIPR,

VU la délibération communale de Grandpuits-Bailly-Carrois du 16 décembre 2020, relative à l'inscription des itinéraires et chemins au PDIPR,

VU la délibération communale de Ormesson du 16 novembre 2020, relative à l'inscription des itinéraires et chemins au PDIPR,

VU la délibération communale de Saint-Siméon du 21 octobre 2020, relative à l'inscription des itinéraires et chemins au PDIPR,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis de la Commission précitée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'abroger les dispositions relatives aux Communes de Bannost-Villegagnon, Beauchery-Saint-Martin, Gesvres-le-Chapitre, Grandpuits-Bailly-Carrois, Ormesson et Saint-Siméon, telles que prévues par la délibération n° 1/06 du Conseil général en date du 29 novembre 2013 approuvant le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de Seine-et-Marne.

Article 2 : d'adopter le PDIPR des Communes de Bannost-Villegagnon, Beauchery-Saint-Martin, Gesvres-le-Chapitre, Grandpuits-Bailly-Carrois, Ormesson et Saint-Siméon.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45):

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard CORNEILLE

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA	
M. Jean LAVIOLETTE	
Mme Nolwenn LE BOUTER	
Mme Daisy LUCZAK	
Mme Marianne MARGATÉ	
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER	
Mme Céline NETTHAVONGS	
M. Jean-François ONETO	
Mme Véronique PASQUIER	
M. Ugo PEZZETTA	
Mme Laurence PICARD	
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON	
M. Brice RABASTE	
Mme Isabelle RECIO	
Mme Béatrice RUCHETON	
M. Patrick SEPTIERS	
Mme Geneviève SERT	
Mme Sandrine SOSINSKI	
M. Jean-Louis THIERIOT	
Mme Virginie THOBOR	
M. Jérôme TISSERAND	
M. Xavier VANDERBISE	
Mme Véronique VEAU	
M. Franck VERNIN	
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT	
Mme Andrée ZAÏDI	
Ont voté CONTRE (0):	
OIL VOIC CONTRE (0).	
Se sont ABSTENUS (0):	
SC SOIL ADSTERVES (0):	
N'ont pas pris part au vote (0):	
A été ABSENT (1):	
,	
M. Pierre BACQUÉ	
	0

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne